

La carte d'identité française se modernise !



Une nouvelle carte d'identité sera déployée sur l'ensemble de la France à compter du lundi 2 août. Plus sécurisée (notamment contre le phénomène de la fraude à l'identité) elle verra son design modernisé et sera à présent conforme aux dispositions du règlement européen.

A partir de cette date, tout usager souhaitant se voir délivrer une carte nationale d'identité (CNI), ou souhaitant faire renouveler sa CNI arrivée à expiration, bénéficiera de la nouvelle carte. La validité de ce nouveau titre est de 10 ans. Votre actuelle carte d'identité en cours de validité sera toujours valable au 2 août.

A compter du mois d'août 2031, l'ancien modèle de carte ne sera pas reconnu dans les pays européens, excepté en France.

- **A noter que dans les Yvelines le prototype sera lancé à partir du 31 mai 2021.**

Documents

[Brochure - La nouvelle carte nationale d'identité](#)